

Le confort climatique dans la conception et la livraison des bâtiments écologiques

Description de l'action :

Des études ont constaté un écart important entre les modélisations thermiques et la performance énergétique réelle des bâtiments écologiques. Le décalage de ces bâtiments avec les habitudes de vie démontre l'importance de prendre en compte les comportements individuels. La conception doit répondre tant aux enjeux comportementaux qu'environnementaux, un bâtiment écologique doit donc systématiquement faire l'objet d'un accompagnement après livraison. La notion de « confort thermique », propre à chacun, doit s'accompagner sur le long terme d'un accompagnement et d'une sensibilisation pour un changement de pratiques.

Les étapes :

- Créer un bâtiment écologique implique de penser au préalable aux pratiques des usagers, pour éviter une conception inadaptée aux usages et habitudes. Il faut prendre en compte la notion de confort climatique et thermique, ainsi que la technique dans la conception.
- Identifier une température de confort constante toute l'année ne suffit pas, la température idéale dépend d'une part de chaque utilisateur et de ses interactions dans le temps et dans l'espace, et d'autre part, de sa capacité à adapter la température à son confort personnel. Il faut donc une conception architecturale et urbaine qui favorise un sentiment de contrôle des températures pour le confort des usagers, pour éviter des mauvaises pratiques comme l'illustre la limitation à 10 minutes par jour des ouvertures de fenêtres dans certains bâtiments écologiques, règle qui n'est pas toujours respectée par les usagers par recherche du confort thermique.
- Il est possible d'opter pour des méthodes low tech comme les brasseurs d'air (ventilateur), avec contrôle manuel de la température et adaptation au cas par cas. Le passif peut également être privilégié car il permet de mieux contrôler les températures, par exemple avec des fenêtres modulables.
- Enfin, puisque les bâtiments écologiques nécessitent des changements de comportements, il est important de mettre en place une interface pour permettre aux usagers de suivre la performance en temps réel.

Les acteurs :

Collectivités, aménageurs, promoteurs, bureau d'étude spécialisé, bailleurs sociaux

Projet référence :

L'USH et Unis-Cité ont lancé en 2011 via le programme « les Agapanthes » logements basses consommation (BBC), un programme d'accompagnement de locataires pour aider à l'adoption de bonnes pratiques. Des jeunes engagés en service civique chez « MédiaTerre » ont suivi une formation sur les enjeux du développement durable et les logements BBC, avec l'USH et le Val de Loire, pour entrer en contact des locataires durant trois mois. Dix familles ont bénéficié d'un accompagnement individuel. Parmi elles, neuf ne connaissaient pas le BBC, cinq ont favorisé l'adhésion de leurs voisins et cinq se sont dites prêtes à continuer l'accompagnement sur les écogestes « classiques ».

